

**PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU RÉSEAU DES JEUNES DU SEPBC-QUÉBEC
TENUE LE 20 JANVIER 2014 AU 565, BOUL. CRÉMAZIE EST, BUREAU 11100,
MONTRÉAL (QC), SALLE ROMÉO-CORBEIL**

Étaient présents :

Kimberley-Anne Moore (434), Maryève Boyer (573), Sébastien Barraud (579), Julie Mosetti-Geoffrey (579), Geneviève Lemay-Lapointe (579) Marie-Claude Laurent (573), Dominic Béland (574), Alexis Perez (574), Sami Dellah (574), Manon Cholette (579), Alain Robitaille (STTP) et Chantal Dumoulin (SEPBC-Québec)

1. MOT DE BIENVENUE

Bienvenue à cette deuxième rencontre du réseau des jeunes du SEPBC-Québec.

Présentation de Simon Berlin, directeur exécutif du SEPBC-Québec, de Chantal Dumoulin, présidente du SEPBC-Québec, et de Manon Cholette, présidente du SEPBC-579 et représentante politique du réseau des jeunes du SEPBC-Québec.

2. TOUR DE TABLE

Kimberley-Anne a parlé du réseau des jeunes au comité exécutif du SEPBC-434 et cherche à avoir une liste des membres de moins de 35 ans.

Une seule rencontre de délégués du SEPBC-573 a eu lieu depuis notre dernière rencontre, il n'y a donc pas eu de décision prise sur ce qui doit être fait au niveau des jeunes. Depuis la scission, il y a beaucoup à faire et la priorité est mise sur la visibilité du syndicat.

Du côté du SEPBC-574, chez Archambault on attendait que le réseau des jeunes soit plus concret avant d'en parler. Un nouveau membre se joint à notre réseau, Alexis Perez. Chez les TUAC, il est difficile de recruter pour le réseau des jeunes puisque beaucoup d'employés sont âgés de plus de 50 ans.

Quant à lui, le SEPBC-579 n'a pas eu le temps de parler du réseau des jeunes lors de son conseil des délégués ni de la réunion du comité exécutif.

Julie Mosetti-Geoffrey nous invite à continuer nos recherches de membres intéressés à faire partie du réseau des jeunes et à communiquer avec notre exécutif syndical afin de le tenir au courant des développements du réseau.

Chantal Dumoulin invite chaque section locale à créer son propre réseau des jeunes.

3. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 11 NOVEMBRE 2013

Le procès-verbal de la réunion du 11 novembre 2013 est adopté à l'unanimité tel qu'amendé.

4. SUIVI DE LA DERNIÈRE RÉUNION

Il est proposé de mettre en ordre d'importance les sujets évoqués au point 2 du dernier procès-verbal. On s'entend unanimement pour dire que tous les points sont importants et seront traités de toute manière. Le sujet numéro 1 qui ressort est le 2^e point : mobiliser, développer des trucs pour mieux communiquer... Nous sommes d'accord pour en discuter et mettre en place un plan d'action lors de la prochaine réunion.

5. SOLIDARITÉ INTERSYNDICALE (INVITÉ : ALAIN ROBITAILLE DU STTP)

Afin de développer la solidarité intersyndicale, il est souhaitable d'avoir la présence de représentants de comités de jeunes d'autres syndicats à chaque réunion.

Alain Robitaille nous présente des documents informatifs sur les actions futures du STTP et sur la situation de leurs jeunes membres : beaucoup sont employés temporaires et les impliquer leur permettrait de combattre la transformation des Postes, mais c'est difficile. Il nous parle aussi des luttes du STTP en lien avec les clauses orphelins. La privatisation des Postes était prévue depuis 2008 mais le soutien populaire a été si fort que l'idée a été abandonnée. Cependant, à l'examen de mi-mandat 2014, les Postes ont « consulté » et malgré que plus de 70 % des personnes sondées étaient en faveur du maintien des Postes telles quelles, les dirigeants ont tout de même annoncé la fin de la livraison de porte en porte face à la baisse constante du flux de courrier à domicile. Ceci a eu l'avantage de mobiliser la population. Nous sommes invités à participer à la manifestation du 26 janvier 2014, à Ottawa; déjà plus de 800 personnes sont inscrites depuis Montréal.

Présentation de l'article du CTC : « Les emplois à temps partiel sont devenus la norme, ce qui décourage les travailleurs : Le CTC réagit à l'Enquête sur la population active de novembre par Statistique Canada ».

6. CONGRÈS FTQ

Présentation du site Web du congrès et des vidéos « La machine à mythes » réalisées par le comité des jeunes FTQ.

Présentation des résolutions sur les clauses de disparité de traitement adoptées en congrès.

Présentation du mémoire « À travail égal, salaire égal » du comité des jeunes FTQ et du projet de loi n° 499 visant à interdire les clauses de disparité de traitement.

Présentation du questionnaire réalisé par le comité des jeunes FTQ à l'intention des nouveaux élus de la FTQ, Daniel Boyer et Serge Cadieux, et rapport du 5 à 7 des jeunes au congrès FTQ.

7. LOGO ET CONCOURS VIDÉO

Il est proposé de créer un logo pour représenter le réseau des jeunes. Remue-méninges : il faut que ça dure à long terme, couleurs du SEPB, diversité du SEPB, forte présence des femmes au SEPB, demander aux personnes de faire des croquis. On y reviendra à la prochaine rencontre.

Il est proposé de participer au concours vidéo du CTC. Un sous-comité, composé de Geneviève Lemay-Lapointe, Sami Dellah et Maryève Boyer, propose de travailler sur un vidéoclip. Les délais étant très courts, nous ne nous fixons pas comme objectif de le réaliser avant la date limite, soit le 13 mars 2014.

8. PROCHAINE RÉUNION ET COORDONNÉES DES MEMBRES

Afin de mieux communiquer entre nous entre les réunions, une liste de courriels des membres du réseau des jeunes sera créée.

Prochaine rencontre : lundi 17 février 2014, à 17 h.

9. VARIA

Questionnement quant à l'âge maximal des membres. Il faut reconnaître que nous sommes en période transition et que toutes les sections locales ne sont pas encore représentées. En attendant de trouver de la relève, on se laisse une marge de manœuvre jusqu'à ce que ça roule et on décidera de l'âge maximal un peu plus tard – même si on se colle à la FTQ pour le moment (35 ans).

10. LEVÉE DE LA RENCONTRE

La rencontre est levée à 20 h.

